



F3SCT-D du 08/04/2024
Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Cette formation spécialisée se tient en pleine lutte contre la mise en place des mesures liées au « choc des savoirs ». Un « choc des savoirs » qui constitue le dernier étage d'une transformation profonde du système éducatif, après la mise en place de « Parcoursup », de la réforme des lycées, et de l'attaque portée aux enseignements en lycées professionnels.

Ces différentes réformes, mises en place depuis maintenant 7 ans, font aujourd'hui système : il s'agit d'extraire le plus rapidement possible du système éducatif les élèves jugés en difficulté scolaire, enfants qui sont le plus souvent issus des classes populaires, et de permettre à une prétendue « élite » économique et sociale de pouvoir poursuivre les études les plus prestigieuses.

Cette attaque frontale contre ce qui fait l'essence de nos métiers et du système éducatif met à mal la profession. Attachés au principe du « Toutes et tous capables » et convaincus de l'absolue nécessité de lutter contre l'entre-soi, les personnels sont plus que heurtés par le tri social qui leur est demandé de manière sous-jacente avec la mise en place des groupes de niveau.

Les propos tenus le 27 mars dernier, lors d'un « rendez-vous des matheux » organisé par les IA-IPR de mathématiques, sont venus renforcer les craintes des enseignant·es. En effet, lors de cette « visio-conférence », il leur a été demandé de faire fi de toute leur expérience professionnelle, de faire fi de toute la recherche en sciences de l'éducation pour mettre en place des groupes tout en veillant à une « mixité sociale, ethnique et de genre ».

Nous n'attendons rien d'un gouvernement qui méprise la démocratie en publiant des textes massivement rejetés par le Conseil Supérieur de l'Éducation, des textes qui n'ont recueilli aucune voix « Pour » !

Faut-il également acter qu'il n'y a plus aucun personnel dans la chaîne hiérarchique qui œuvre à l'intérêt général et qui veille au respect systématique des principes fondamentaux de notre constitution ?

Il est désormais autant urgent que et nécessaire d'abandonner cette réforme qui met à mal tout le système éducatif et en particulier l'École publique, gratuite et laïque, seul lieu de mixité de tou·te·s nos élèves quelle que soit leur origine sociale.

La destruction à marche forcée de notre système éducatif amplifie la perte de sens de nos métiers et génère stress et angoisse dans la profession, qui peuvent se traduire, entre autre, par des crises de larmes, des arrêts de travail ou une volonté de démissionner.

On ne parle pas seulement ici des professeur·e·s de mathématiques, de français ou de technologie, car ce sont tous les collectifs de travail qui sont mis à mal.

Des collectifs, de l'école au lycée, attaqués principalement par la mise en place des différentes réformes imposées par le Ministère depuis 7 ans, mais aussi par des choix beaucoup plus locaux, comme des réorganisations matérielles ou spatiales qui ont des conséquences directes sur les conditions de travail.

Nous pensons notamment à certaines SEGPA qui voient leur organisation et leur mode de fonctionnement remis en question sans aucune discussion préalable avec des conséquences directes sur les conditions d'apprentissage des élèves. Ainsi, les personnels sont heurtés tant par la méthode que par les conséquences directes sur leurs élèves. Car heureusement, un grand nombre d'enseignant·e·s a encore à cœur de donner scolairement plus à celles et ceux qui ont socialement moins.

Et que dire des personnels du collège Rabelais qui apprennent régulièrement par voie de presse l'évolution du dossier sur l'avenir de leur collège ? La dernière en date étant la fermeture sèche de l'établissement à l'horizon 2028.

Nos collègues, à défaut d'espérer des réponses, ne savent plus comment s'adresser à leur hiérarchie et au Conseil Départemental pour que quelqu'un daigne venir les voir pour les tenir informer de la situation. Si le Recteur a fait le choix d'abandonner le navire en pleine tempête, il n'en demeure pas moins que vous êtes la première responsable de l'Éducation Nationale dans le département. A ce titre, vous vous devez d'aller à leur rencontre pour exposer clairement ce que porte l'Éducation Nationale dans ce dossier.

Si les personnels du collège Rabelais sont régulièrement mobilisés, c'est principalement pour obtenir la construction d'un nouvel établissement et lutter contre le tri social des collégiens blésois auquel aboutirait la décision d'une fermeture sèche par le Conseil Départemental. Car une fois de plus, c'est aux élèves des quartiers dits prioritaires qu'on demande de faire l'effort d'aller ailleurs pour apprendre. Ce sont ces quartiers que le service public abandonne une nouvelle fois en faisant la part belle à l'enseignement privé.

Le tri social des élèves, l'atteinte aux principes qui constituent le fondement du « vivre ensemble », la perte de sens de nos métiers, la volonté de faire des enseignant·e·s de simples exécutant·e·s, la détention d'un concours qui ne permet plus à lui seul d'obtenir une mutation au vu de la multiplication des postes spécifiques tant dans le 1^{er} que dans le 2nd degré, sont autant de sources de souffrance au travail. Sans compter toutes les situations d'écoles en crise en raison d'une impossible gestion d'enfants ou d'élèves hautement perturbateurs qui conduisent certains personnels à demander un changement de poste en cours d'année, à se déclarer en accident de travail, voire à déposer plainte contre l'enfant !

Dans la grande majorité de ces situations, les collègues, épuisé·e·s, fragilisé·e·s, parfois dans l'incapacité de retourner travailler, culpabilisent de ne pas réussir à protéger l'enfant et ses camarades. Ils ont également peur de la responsabilité qui pèsent sur leurs épaules en cas d'accident lié à une crise.

Les groupes de travail « élèves à besoins éducatifs particuliers » mis en place dans le cadre de la F3SCT-D ont pour objectif de construire des outils permettant un repérage précoce d'élèves EBEP.

Mais aujourd'hui, les situations de crise sont nombreuses dans les écoles. Les équipes sont trop souvent laissées seules face à la violence quotidienne. A quand une visite de votre part, Madame la Présidente, à l'école de Mer, à celle de la Quinière, ou de Rahart, pour ne citer que quelques exemples ?

Ce ne sont pas les programmes de méditation, de respiration, de sophrologie ou d'hypnose dispensés par « Petit Bambou » ou « les anti-sèches du bonheur » de Jonathan Lehmann dont les collègues ont besoin pour que la souffrance au travail disparaisse (1). Non, notre petite voix intérieure n'est pas une « connasse » comme le dit cet ancien avocat de Wall Street ! Non, ce n'est pas notre « résistance à l'instant présent » qui est à l'origine de la souffrance, qui plus est quand on parle de souffrance au travail !

Non, les collègues ne sont en rien individuellement responsables de leur mal-être. C'est bien à l'institution qu'il appartient de protéger la santé physique et mentale de ses personnels. Force est de constater que loin de réussir à remplir sa mission localement, l'institution continue de renforcer cette souffrance par les décisions prises au niveau national.

Quel que soit l'avenir du service public d'éducation, la FSU continuera sans relâche à défendre les personnels et leurs missions dans le respect de l'intérêt général et des principes de notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Merci.

1 : gazettes du Bien être diffusées aux personnels du 1^{er} degré les 22 février et 28 mars